



MARCHE N°2017-08

## CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

### I. Objet du marché

**Barrages flottants anti-pollution et kits absorbants hydrocarbures**

### II. Personne publique contractante - Ordonnateur

Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.)  
Rue du Morgon  
05160 Savines-le-Lac

Ordonnateur : M. Victor BERENGUEL, Président

### III. Comptable assignataire des paiements

M. le Trésorier Principal d'Embrun – Savines-le-Lac

### IV. Conditions de la consultation – Critère(s) d'attribution

|   |   |
|---|---|
| Coordonnées de l'interlocuteur technique :      | <b>M. le Directeur – 04 92 44 33 44</b>   |
| Adresse de retrait du dossier de consultation : | S.M.A.D.E.S.E.P.<br>Rue du Morgon<br>05160 Savines-le-Lac   |
| <b>Date limite de réception des offres :</b>    | <b>Le 19 janvier 2018 à 12 heures</b>   |
| Modalités de dépôt des offres :                 | Voie électronique (par mail à l'adresse <a href="mailto:direction.smadesep@gmail.com">direction.smadesep@gmail.com</a> ), courrier ou dépôt à l'adresse suivante : S.M.A.D.E.S.E.P., Rue du Morgon - 05160 Savines-le-Lac   |
| Documents à produire par le candidat :          | <input type="checkbox"/> Le présent CCP<br><input type="checkbox"/> Le bordereau précisant la décomposition du prix global forfaitaire<br><input type="checkbox"/> Fiches techniques des produits proposés<br><input type="checkbox"/> Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire<br><input type="checkbox"/> Un relevé d'identité bancaire complet<br><input type="checkbox"/> Un K-bis ou une fiche d'immatriculation professionnelle |
| Critères de jugement des offres :               | <input type="checkbox"/> 60%: Prix<br><input type="checkbox"/> 40%: Valeur technique (analyse des fiches techniques, garanties, délais proposés, références équivalentes)   |

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Délai de validité des offres : | <b>2 mois</b>   |
| Négociation :                  | <p>Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition, en ayant capacité à proposer des variantes à l'offre de base. Toutefois, compte tenu des offres reçues et de leur analyse détaillée par le pouvoir adjudicateur, celui-ci se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation.</p> <p>Conformément à la spécificité de la procédure adaptée, la négociation au titre du présent marché demeure facultative. En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur pourra engager librement toutes les discussions qui lui paraissent utiles avec tout ou partie des candidats, voire avec un seul, en vue d'optimiser la ou les propositions jugées les plus intéressantes. Il se réserve la possibilité d'écarter de la négociation les candidats ayant remis une offre irrégulière ou irrecevable. Cette négociation pourra, dans le cas le plus simple, se réduire à un échange de mails confirmés par courriers ou, si nécessaire, donner lieu à une, voire plusieurs rencontres de chacun des candidats invités à négocier, ces rencontres donnant lieu à l'établissement d'un compte-rendu ou d'un relevé des conclusions garant de la traçabilité des échanges intervenus.</p> <p>Le champ de la négociation pour chacune des offres tiendra compte, le cas échéant et dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats, des particularités des offres restant en lice, pour aboutir à un classement définitif au regard du ou des critères de jugement, le marché étant attribué au candidat dont l'offre sera classée première. Un nouveau cahier des clauses particulières prenant en compte les modifications éventuellement apportées à l'offre initiale devra alors être signé.</p> |

## **V. Lots**

La présente consultation n'est pas allotie.

## **VI. Descriptif technique**

Les fournitures devront être conformes aux prescriptions du présent CCP ainsi qu'aux descriptifs demandés sur le bordereau joint et les fiches techniques remises par les candidats.

Ces équipements constituent une sécurité pour le S.M.A.D.E.S.E.P. vis-à-vis de l'offre proposée aux plaisanciers du lac de Serre-Ponçon à partir des trois stations-services de carburant aménagées sur les sites de la Baie Saint-Michel (Commune de Chorges), de la baie de la Gendarmerie (Commune de Savines le Lac) et de Port Saint-Pierre (Commune du Sauze du Lac).

Le lac de Serre-Ponçon dispose en effet d'une offre en stationnement portuaire de plus de 1 100 anneaux, pour lesquels 3 stations-services ont été réalisées afin de couvrir le besoin prévisible sur les 2 800 hectares de la retenue artificielle.

## VI.1 Barrages flottants anti-pollution

### VI.1.1 Barrage de confinement des pollutions

- Baie de la Gendarmerie (Savines le Lac)



Pour le site de Savines le lac, un barrage de confinement, d'une longueur de 160 ml, en polyester et PVC renforcé sera proposé ainsi qu'une chaîne de lest en acier galvanisé sous fourreau sur toute la longueur pour assurer une étanchéité parfaite. Le barrage devra résister à l'exposition prolongé contre les UV et au contact d'hydrocarbures. Une jupe lestée, avec œillets pour lests additionnels, sera présente sous le flotteur cylindrique composant le barrage. Deux poignets seront positionnées aux extrémités du flotteur cylindrique pour assurer la mise en place et la récupération du barrage. D'une longueur modulable, le barrage antipollution sera équipé de plaque de raccordement avec boulonneries inox. L'équipement assurera un confinement optimal en proposant un tirant d'air supérieur à 10 cm et un tirant d'eau supérieur ou égal à 30 cm. Le poids de l'équipement devra permettre sa manipulation (mise en place et récupération) par deux personnes. Des éléments de traction et de fixation sur berges sont à prévoir. Les différents éléments du barrage permettent de suivre les mouvements de la surface de l'eau et assurent un excellent comportement face aux vents. Le barrage devra être résistant à la déchirure et à la

traction, aux températures extrêmes ainsi qu'aux hydrocarbures, lubrifiants, huiles etc. Toute la boulonnerie sera en inox.

### VI.1.2 Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : barrages absorbant anti-pollution

- PSE 1 : Port Saint-Pierre (Sauze du Lac)



▪ **PSE 2 : Baie Saint-Michel (Chorges)**



Pour les deux sites de Port Saint-Pierre et de la baie Saint-Michel, deux barrages absorbant avec enveloppe de protection très résistante, pour absorption des hydrocarbures et dérivés totalement hydrophobe et équipé de mousquetons et filin de traction sont à proposer d'une longueur respectivement de 70 ml (PSE 1) et 160 ml (PSE 2). Ces barrages permettront de contenir et d'absorber la propagation de tout liquide avant le déploiement du barrage de confinement basé à Savines le Lac.

## **VI.2 Conditionnement des équipements et protection**

A des fins de protection des équipements (sécurité et climat), les barrages devront être livrés dans des caisses de stockages adaptés et facilement manipulables.

Le S.M.A.D.E.S.E.P. propose que :

- Le barrage de confinement sera hébergé dans les locaux de la future Capitainerie du lac, dans l'immédiat dans les bureaux du S.M.A.D.E.S.E.P. à Savines le Lac.

- Les barrages absorbants puissent être hébergés au sein des locaux techniques des stations-services (déjà équipé pour le « hors-gel ») pour les sites de la baie Saint-Michel et de Port Saint-Pierre, où à défaut dans les postes de secours des plages publiques de la baie Saint-Michel et de Port Saint-Pierre.

L'entreprise devra assurer la livraison sur les trois sites indiqués ci-dessus. Un personnel du Syndicat sera présent lors de chaque livraison.

### **VI.3 Démonstration et mise en situation**

L'entreprise retenue devra dispenser une démonstration technique, en situation réelle, aux personnels afin que le S.M.A.D.E.S.E.P. soit immédiatement opérationnel dans le déploiement et la manipulation du barrage de confinement anti-pollution.

### **VI.4 Kits absorbants hydrocarbure**

Pour compléter le dispositif des barrages anti-pollution et répondre à des pollutions de moindre ampleurs, le S.M.A.D.E.S.E.P. souhaite s'équiper de kits absorbants permettant de lutter contre des déversements accidentels d'hydrocarbures (trop plein de remplissage du réservoir, manipulation du pistolet de la pompe de carburant, etc.).

Ces kits devront être en capacité d'absorber une quantité d'environ 30 litres d'hydrocarbures et devront être facilement transportable sur site. Leur composition devra à minima prévoir : des feuilles absorbantes pour hydrocarbures, un boudin de rétention, des sacs de récupération et une paire de gants.

Le soumissionnaire devra détailler dans le DPGF le prix d'un kit. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander autant que de besoin un ou plusieurs kits anti-pollution.

| <b>VI. Clauses Administratives</b>         |   |
|--|---|
| Pièces du marché :                         | <input type="checkbox"/> Le présent Cahier des clauses particulières<br><input type="checkbox"/> CCAG Fournitures Courantes et Services<br><input type="checkbox"/> Le bordereau de décomposition du prix global forfaitaire rempli par l'entreprise  |
| Délais de livraison :                      | Le délai de livraison maximum sera <b>de 12 semaines à réception du bon de commande. Les pénalités de retard seront de 50€ par jour.</b>  |
| Modalités de livraison et d'installation : | <p>La prestation fera l'objet d'une livraison unique sur les trois sites portuaires.</p> <p>Horaires de livraison :<br/> <b>Du lundi au vendredi<br/> de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00</b></p> <p>Adresses de livraison :<br/> <b>S.M.A.D.E.S.E.P.<br/> Rue du Morgon<br/> 05160 Savines-le-Lac</b></p> <p><b>Lieu-dit Port Saint-Pierre<br/> 05160 Le Sauze du Lac</b></p> <p><b>Lieu-dit Baie Saint-Michel<br/> 05230 Charges</b></p>  |
| Modalité d'engagement de la prestation :   | Bon de commande signé par la personne habilitée   |
| Nature du Prix :                           | <p>Les prestations seront réglées par application du prix global forfaitaire figurant dans l'offre de prix ci-dessous.</p> <p>Les prix sont fermes et définitifs.</p> <p>Les prix tiennent compte de toutes les prescriptions, garanties, sujétions et obligations prévues explicitement ou non dans les pièces constituant le marché et notamment de tous les aléas pouvant résulter des circonstances locales, etc.</p> <p>Ils rémunèrent également l'entrepreneur de tous les frais de transport, de main-d'œuvre et d'utilisation d'engins, frais de déplacement et de restauration ainsi que des frais généraux, dispositifs de sécurité, bénéfices et taxes à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. Ils ne peuvent faire l'objet de plus-value.</p> |
| Modalités de facturation :                 | <input type="checkbox"/> Paiement unique  |

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | <p>Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues au CCAG.</p> <p>Les factures devront être établies en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nom et l'adresse du créancier ;</li> <li>• le numéro du compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé ci-dessous ;</li> <li>• la prestation réalisée ;</li> <li>• le montant hors taxe ;</li> <li>• le taux et le montant de la TVA ;</li> <li>• le montant total ;</li> <li>• la date de facturation.</li> </ul> <p>Les factures et autres demandes de paiement devront parvenir à l'<b>adresse</b> suivante :</p> <p>Monsieur le Président<br/>S.M.A.D.E.S.E.P.<br/>Rue du Morgon<br/>05160 Savines-le-Lac<br/>contact@smadese.com</p> <p>Les prestations seront rémunérées par mandat et dans les délais prévus par la réglementation en vigueur. Ce délai sera de 30 jours à compter de la réception de la facture.</p> <p>Afin de faciliter le traitement des factures ou des situations de paiement liées à l'exécution du présent marché et de garantir le respect du délai global de paiement contractuel, le titulaire veillera à rappeler sur chacun de ces documents le <b>numéro d'engagement</b> de la dépense communiqué par l'établissement public.</p> |
| Résiliation :                   | <p>La résiliation du contrat interviendra automatiquement en cas de non-exécution ou de non livraison dans les délais, sauf accord du S.M.A.D.E.S.E.P. matérialisé par la certification du service fait. La règle unique de la certification de service fait emporte un constat d'admission des prestations.</p>   |
| Dérogations apportées au CCAG : |  |

Jusqu'à la fin de l'exécution du marché, le titulaire produira à chaque demande du pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus à l'article 46-I.1° du Code des marchés publics dans un délai qui ne pourra être supérieur à 10 jours à compter de la demande. Le pouvoir adjudicateur, s'il est informé de la situation irrégulière du titulaire au regard des formalités mentionnées aux articles L. 8221-3 et L. 8221-5 du Code du travail, se réserve la possibilité d'appliquer des pénalités d'un montant égal à 10 % du montant hors taxes de l'ensemble du marché, sans pouvoir excéder celui des amendes encourues en application des articles L. 8224-1, L. 8224-2 et L. 8224-5 du Code du travail, ou de résilier le marché, sans indemnité, aux frais et risques du titulaire.



## VII. Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom, qualité) : .....  
Agissant au nom et pour le compte de (forme juridique et dénomination) : .....  
.....  
Adresse : .....  
.....  
Numéro de SIRET complet (14 chiffres) : .....  
Code APE : .....

Après avoir pris connaissance du présent document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies :

Offre de prix :

Montant hors taxes) : .....euros  
TVA (taux de .....%) : ..... euros  
Montant TTC : ..... euros  
Soit en toutes lettres : .....  
(voir détail ou décomposition dans le devis annexé)

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* : .....  
Etablissement : .....  
Numéro de compte : ..... Clé : .....  
Code banque : Code guichet : .....  
**IBAN** : ..... **BIC** : .....

J'atteste sur l'honneur que la société pour laquelle j'interviens ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner telle que définie à l'article 43 du Code des Marchés Publics et certifie respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 5212-2 du Code du travail.

Fait en un seul original .....  
..... Signature du Candidat  
A .....  
Le.....

## VIII. Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement comprenant :

- la fourniture du barrage de confinement anti-pollution pour un montant H.T. de : ..... euros
- PSE 1 : la fourniture du barrage absorbant anti-pollution (70 ml) pour un montant H.T. de : ..... euros
- PSE 2 : la fourniture du barrage absorbant anti-pollution (160 ml) pour un montant H.T. de : ..... euros
- la fourniture de ..... kits absorbants hydrocarbures pour un montant total H.T. de : ..... euros

Soit une prestation d'un montant global H.T. de : ..... euros

A .....  
Le.....

**Victor BERENGUEL**  
**Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,**